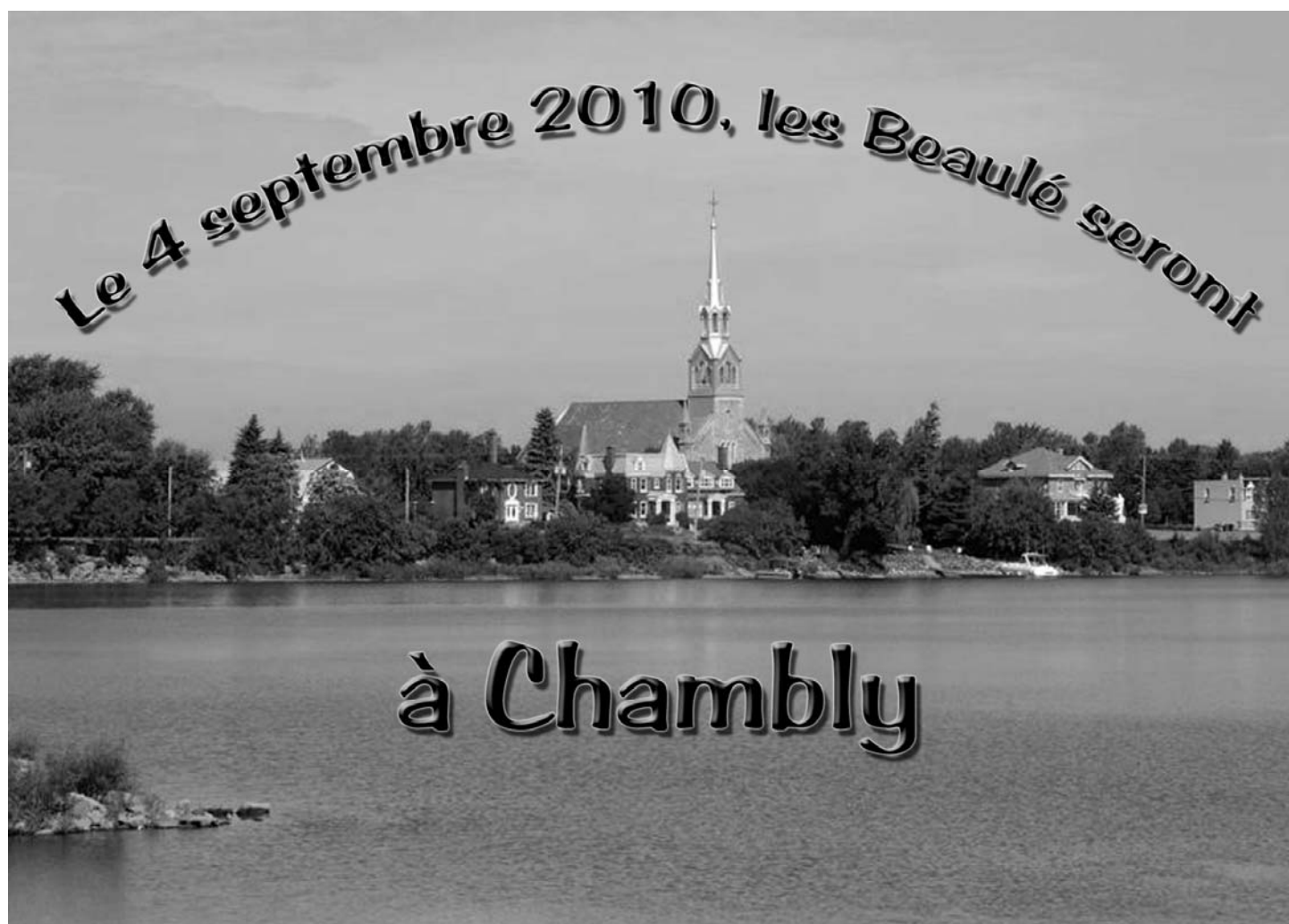


Le Bolley

Numéro 43, Été 2010



Le mot du président	2	Convocation à l'assemblée générale.....	12
Le carnet du patrimoine	3	Procès-verbal	13
Notre maison... de paille !	6	Programme rassemblement 2010.....	14
Fort Chambly.....	8	Origine des noms de famille	17
Rapport financier	10	Comment vont nos arbres	18
Rapport d'activités.....	11	Nécrologie.....	19

Le Bolley est le bulletin de liaison de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.
Case postale 214, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
<http://www.beaule.qc.ca>

Le mot du président...

Chers lecteurs et lectrices,

Cette année, notre réunion générale aura lieu pour la première fois à Chambly sur la rive-sud de Montréal.

C'est la première fois que notre association se rassemble dans cette région et je vous invite fortement à venir nous rencontrer. Cette municipalité fut créée en 1849, anciennement village Chambly-Canton. En 1855, le village de Chambly-Bassin est officiellement créé suite à une série de mutations territoriales. Le père Pierre-Marie Migneault a eu une place importante dans le développement du territoire et il fut l'initiateur de la construction de l'église de Saint-Joseph-de-Chambly.

En 1952, Chambly-Canton devient ville de Fort Chambly. Ces deux villes se fusionnent en 1965 sous le nom et statut de la cité de Chambly. L'origine de ce territoire fut la Seigneurie de Chambly concédée au capitaine de régiment de Carignan de Salières; le capitaine Jacques Chambly (période 1640-1687) qui construisit le fort ! (voir le texte sur le Fort de Chambly en page 8).

Chambly a une population de 23 500 âmes en 2009 et est reconnu pour le site du fort Chambly, ses écluses (que nous aurons l'honneur de visiter) ainsi que son festival champêtre qui met en vedette les différentes brasseries régionales. La brasserie québécoise Unibroue est située sur son territoire. Ce festival saisonnier qui attire bon an mal an quelques 65 000 visiteurs, a lieu à la fin de semaine de la fête du travail ! Belle coïncidence, c'est en même temps que notre réu-



nion le 4 septembre 2010.

Alors, j'invite tous les Beaulé d'Amérique à venir festoyer et se rencontrer sur ce site merveilleux qu'est le Fort Chambly et peut-être prolonger et se joindre à la fête.

On vous attend en grand nombre. Une invitation pressante de notre administrateur responsable Paul-Émile Beaulé.

Votre président,

Yvon Beaulé, mai 2010

Invitation...

Lors des funérailles, il y a souvent un membre de la famille qui rend un hommage particulier au défunt.

Je caresse le projet de regrouper les textes de ses hommages pour en faire un jour un recueil.

Alors, j'invite les membres qui ont des textes de

ce genre et qui accepte de collaborer à mon projet de bien vouloir me les faire parvenir à l'adresse de l'association.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

Jacques Beaulé

Le carnet du patrimoine

Québec ville assiégée

Je vous ai raconté dans le dernier numéro que Québec a été assiégé à cinq reprises au cours de son histoire. La première fois fut par les frères Kirke en 1629 (dernier numéro déc. 2009).

La seconde fois fut en 1690 par la flotte anglaise commandée par le général William Phips. En ces temps-là, il y a deux conflits armés, un en Europe qui s'appelle la guerre de la ligue d'Augsbourg (1689-1697). Cette guerre oppose l'Autriche, les états germaniques, l'Espagne, la Suède, la Savoie et les Pays-Bas contre le roi Louis XIV de France. En Amérique du Nord, les français font face à la guerre franco-iroquoise (1684-1701). Les français luttent contre la volonté des iroquois d'étendre leur réseau de traite jusque dans l'Ohio, en vue de drainer le bénéfice des fourrures vers les colonies anglaises, notamment celle de New-York, qui sont liées à la confédération des nations iroquoises.

Ce conflit s'envenime en 1689 alors que les iroquois font de nombreuses incursions sur les postes frontaliers et dans la vallée du St-Laurent. En août 1689, le raid iroquois sur Lachine fait plusieurs victimes et suscite de grandes craintes dans la population. En dépit de ces événements, les français sont conscients que les colonies anglaises du sud sont les véritables ennemis de la Nouvelle-France puisqu'elles alimentent en armes et en munitions les iroquois dans leurs luttes pour le contrôle de la traite des fourrures.

Nouvellement arrivé pour son deuxième mandat à titre de gouverneur de la colonie, Buade de Frontenac organise la riposte. Plutôt que d'attaquer directement Albany (la région de New-York), sa principale action consiste à mener, au cours de l'hiver 1689-1690, des expéditions de représailles contre de petits établissements frontaliers comme Schenectady, Salmon Falls et Casco Bay. Le gouverneur croit que ces raids mettront les anglais sur la défensive et les inciteront à ne plus encourager les iroquois à se liguier contre les français. En fait, c'est la situation inverse qui se produit : les colonies anglaises du nord se concertent en mai 1690, pour attaquer la Nouvelle-France, et ce, sur deux fronts, par terre à Montréal et par mer à Québec.



Louis de Buade, comte de Frontenac

L'été 1690

Sous le commandement de Fitz-John Winthrop, l'entreprise « américaine » sur le front sud, composée d'un millier de miliciens et de nombreux guerriers iroquois s'étaient rassemblés au sud du lac Champlain. Elle est rapidement désorganisée à cause des dissensions parmi les officiers de milice de la colonie de New-York et du Connecticut, les désertions et la maladie (petite vérole). En fait, seul un petit contingent sous le commandement de John Schuyler parviendra à la fin d'août jusqu'à Laprairie, au sud de Montréal, et sera facilement repoussé par les troupes françaises et les milices canadiennes.

Pendant ce temps, les autorités du Massachusetts préparent l'offensive navale, qui obtient un rapide succès en mai, avec la prise de Port-Royal. Cette réussite suscite l'enthousiasme pour le prochain objectif, la capitale de la Nouvelle-France. Malgré certaines difficultés de recrutement, on rassemble sous le commandement de William Phips, au début d'août 1690, une flotte de 34 navires transportant 2 300 miliciens de la Nouvelle-Angleterre principalement du Massachusetts, et une cinquantaine d'amérindiens.

→

Le général Phips retarde cependant son départ jusqu'au 20 août, dans l'espoir de recevoir quelques renforts demandés à l'Angleterre mais en vain.

Fort heureusement pour Frontenac, la mésaventure des « américains » sur le front sud lui laisse le temps de retourner vers Québec pour diriger la défense contre les forces de Phips. Il veut concentrer le plus d'effectifs possibles. Chemin faisant, il fait rassembler des corps de miliciens dans le gouvernement de Montréal, puis dans la région de Trois-Rivières et finalement autour de Québec. En fait, Frontenac peut compter sur environ 3 000 combattants, y compris les réguliers issus des troupes de la marine.

Entre-temps, le major français Provost, son lieutenant dans la capitale, orchestre les infrastructures de défense : outre le Fort St-Louis existant, il dirige la construction de la première enceinte fermant la Haute-Ville du côté des plaines d'Abraham. Diverses batteries sont aménagées : une sur le Cap-Aux-Diamants, une autre vis-à-vis du Sault-Au-Matelot deux autres situées en Basse-Ville, de part et d'autre de la côte de la montagne. Quelques éléments d'artillerie garnissent aussi le moulin situé près de la rue Saint-Louis, en Haute-Ville. La côte de la montagne est bloquée par trois barrières formées de « barriques » et de sacs de terre, et la défense de la ville est complétée par divers retranchements et barricades aux endroits non fortifiés.

Le major Provost avait en outre ordonné aux miliciens de Beauport, de Beaupré, de l'Île d'Orléans et de la Côte-de-Lauzon de demeurer sur les côtes et de s'opposer à toute tentative de débarquement.

Il est à noter que :

- 1- La côte de la montagne était à cette époque-là, la seule route reliant la Basse-Ville et la Haute-Ville.
- 2- Autre fait important, c'est qu'en 1690, les équipements militaires (canons, pièces d'artillerie) n'étaient pas aussi performants que lors de la prise de Québec en 1759.
- 3- Un débarquement à proximité de la ville aurait été suicidaire puisque les armées en cause n'étaient pas assez nombreuses pour établir une solide tête de pont.
- 4- Connaissant très bien la topographie de Québec, j'y vis depuis 34 ans déjà, on voit que la stratégie de Frontenac était justifiée et très intelligente puisqu'il s'est servi des remparts naturels !

Une chose est sûre, c'est que la préparation est toute aussi importante que le combat lui-même !

Alors l'affrontement à l'automne 1690 :

Voilà la situation à la mi-octobre, au moment du retour de Frontenac à Québec et de l'arrivée de la flotte du Massachusetts dans la ville de Québec. Dès le lendemain de son arrivée, Phips envoie son émissaire sommer Frontenac. Il fournit par le fait même au bouillant gouverneur l'occasion de prononcer sa célèbre réplique : « non, je n'ai point de réponse à faire à votre général, que par la bouche de mes canons et à coups de fusil. Qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi; qu'il fasse mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien. »

Phips n'a donc d'autres choix que de passer à l'offensive. Son plan consiste à faire descendre quelques 1 200 combattants du côté de la canardière, sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles, sous le commandement de John Walley, l'officier en second de l'expédition. Après avoir traversé la rivière à marée basse et avec le soutien d'embarcation et de l'artillerie que la marine doit débarquer sur la rive droite de la rivière Saint-Charles, les troupes de Walley prendront d'assaut la ville. Pendant ce temps, Phips, avec ses plus gros navires, simulera une attaque sur la Basse-Ville et sous le couvert de l'artillerie, fera débarquer quelques 200 miliciens à cet endroit. Enfin, d'autres navires exécuteront une feinte en amont.

Retardé au 18 octobre pour cause de mauvais temps, l'action des « bastonnais » du Massachusetts ne fonctionne pas tout à fait comme prévu, entre autre par manque de coordination entre les forces navales et terrestres. D'une part, les canons sont plutôt débarqués sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles, sans que Walley et ses miliciens aient les moyens de les transporter sur la rive droite. D'autre part, Phips entreprend le bombardement sans attendre le signal convenu de la part de Walley. Il consume par le fait même la majeure partie des réserves de munitions sans marquer de véritable progression.

La tactique défensive de Frontenac vise à maximiser l'avantage que lui offre le terrain. Pour s'opposer d'abord à la descente et à la progression des troupes commandées par Walley, il préfère compter sur les miliciens de Beauport et de la région, renforcés par un détachement de 300 hommes de Montréal et de Québec; Ces effectifs sont bien rompus aux tech-

petite guerre que commande le terrain boisé et marécageux de la Canardière. À cet effet, Frontenac observe à juste titre que ce terrain « était impraticable pour de grands corps, à cause des bois, des rochers, et des vases qu'il fallait marcher, et propre seulement pour divers petits pelotons qui escarmouchassent à la manière des sauvages, ce que tous nos soldats ne sont pas capables de faire et ce que nos officiers canadiens et les autres volontaires et habitants du pays, avec ceux des officiers et soldats français qui sont déjà accoutumés à ce manège ont fait admirablement bien, et avec autant de succès ».

En second lieu, il se résout à masser ses troupes régulières, c'est-à-dire les soldats des compagnies franches, dans une position de commandement à l'ouest de la rivière Saint-Charles. Comme la traversée à gué de la rivière n'est possible qu'à marée basse et ne sachant pas si l'ennemi tenterait une autre descente ailleurs, il ne veut pas risquer d'être prisonnier de la marée haute en cas d'une retraite ou d'un mouvement rapide rendu nécessaire par les opérations de l'ennemi en Basse-Ville ou en amont..

De plus, dans cette position, il pourra éventuellement prendre au piège l'ennemi qui pourra difficilement retraiter à cause de l'obstacle de la rivière. Enfin, Frontenac fait ériger deux nouvelles batteries en Haute-Ville, l'une au sommet de la côte de la Canoterie et l'autre au Sault-Au-Matelot en amont de la précédente.

Le plan de Frontenac remporte le succès escompté. La maladie et l'indiscipline aidant parmi les troupes de l'envahisseur, les miliciens canadiens réussissent à juguler la progression de leurs opposants au point de les désorganiser complètement. Les « Bastonnais » regagnent leurs navires le 21 octobre, quelques jours seulement après leur débarquement. Même succès du côté des batteries de la ville dont les feux causent de lourds dommages aux navires de Phips, qui doivent aussi retraiter. Les forces de la Nouvelle-Angleterre quittent définitivement Québec le 30 octobre, après plusieurs jours d'inactivité.

L'affrontement, qui n'aura duré que quelques jours, se solde par un cuisant échec de l'armée du Massachusetts. Les pertes sont difficiles à estimer en raison des nombreux témoignages contradictoires. L'historien Ernest Myrand évalue à 300, dont 150 décès, les pertes parmi les troupes de la Nouvelle-Angleterre devant Québec. Quelques 500 autres périront, ajoute-t-

il, des suites de maladie ou lors de naufrage durant le périple de retour de la flotte de Phips. Du côté français, le même auteur chiffre les blessés à 52 et les décès à seulement 9 combattants !

En fait, l'affrontement de 1690 à Québec met en action deux officiers supérieurs aux talents militaires très différents, comme en témoignent les résultats d'un côté, Phips, plus ambitieux que fin tacticien, se présente à Québec sans véritable expérience militaire si ce n'est que sa victoire rapide à Port-Royal, en mai 1690. Il n'a pas les ressources suffisantes pour prendre la ville et ne respecte pas le plan d'action simultané convenu pour appuyer la descente de ses troupes à Beauport.

À l'opposé, Frontenac, ce vétéran de la guerre de Trente-Ans en Europe et fort de sa longue expérience des guerres coloniales, démontre ses grandes qualités d'organisation tactique par l'utilisation judicieuse des forces de ces miliciens et de ses troupes régulières. Outre l'efficacité des miliciens canadiens pour faire échec aux opérations de l'ennemi, d'autres facteurs peuvent expliquer la défaite de Phips devant Québec en 1690.

1- D'abord son arrivée tardive à l'automne avec les inconvénients que cela implique en termes de mauvais temps.

2- Les ressources insuffisantes et la maladie parmi les troupes jouent en défaveur des troupes de Phips.

3- Le général Phips n'a pu s'appuyer sur un pilote expérimenté pour la navigation sur le Saint-Laurent ce qui explique en partie son retard.

4- Finalement les ratés de l'opération tertiaire depuis le lac Champlain par l'armée de Winthrop.

Plus que jamais cependant, les autorités françaises font face désormais à la possibilité d'une attaque combinée sur deux fronts, la capitale coloniale étant davantage exposée à une armée plus importante, disposant d'une artillerie plus imposante et du soutien de forces navales. Plus que jamais, le climat devient un facteur décisif tant pour l'attaque que pour la défense de la place forte de Québec.

Dans le prochain numéro, je vous parlerai un peu de la bataille des plaines d'Abraham en septembre 1759 puisque j'ai déjà traité de ce sujet lors d'un précédent numéro. Surtout, je vous entretiendrai de la bataille du général Lévis qui a repris Québec au printemps 1760. Référence : Québec, ville militaire 1608-2008, art global, André Charbonneau ♦

Notre maison... de paille!

par Suzie Ethier



Il était une fois un jeune couple qui, n'en pouvant plus d'habiter à l'ombre des deux immenses cheminées de la Noranda, décida de partir à la recherche de la maison de leurs rêves. Le marché étant ce qu'il est, ils durent rapidement se rendre à l'évidence qu'il pourrait s'écouler une éternité avant qu'ils ne trouvent ce qu'ils cherchent.

C'est à ce moment que, dans un élan de naïveté, ils décidèrent de se construire. Ils parvinrent à mettre la main sur un magnifique terrain boisé qu'ils défrichèrent, mais seulement où s'était nécessaire, et s'attaquèrent aux plans de ce qui allait un jour abriter leur famille. Maintenant qu'ils avaient la possibilité de faire exactement ce qu'ils voulaient, plus question de se conformer aux standards du marché. Ils optèrent donc pour une demeure qui cadrerait parfaitement avec leur fibre écolo : une maison tenons et mortaises isolée en paille et chauffée par un foyer de masse. Pourquoi pas? Après tout, qui de mieux placés que deux jeunes fringants (et probablement un peu inconscients aussi!) pour se lancer dans un tel projet.

Ce couple c'est nous, Eric et moi, et cette maison nous l'habitons avec nos deux jeunes enfants, Jorane et Liam.

On entend souvent qu'en région, tout est à faire, tout est à construire. Eh bien dans notre cas, on a carrément pris ces paroles au pied de la lettre! À vrai dire, l'aventure a débuté à l'été 2006 lorsque nous avons défriché le nécessaire sur notre terre et construit notre garage, en paille lui aussi bien entendu. En fait, celui-ci se voulait en quelque sorte notre banc d'essai sur lequel on pouvait se permettre de faire des erreurs avant de se lancer dans la maison. Parce que ce type de construction a beau être reconnu par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), il demeure néanmoins très marginal et artisanal puisqu'aucun entrepreneur au Québec ne fabrique pour l'instant ce genre de maison. Il nous aura donc fallu faire plusieurs recherches, choisir les méthodes qui nous convenaient le mieux et éviter de répéter les erreurs que certains ont commises.

Après un hiver passé à travailler sur nos plans (par chance mon conjoint Eric maîtrise le logiciel de dessin AutoCAD), nous n'attendions que le beau temps pour couler notre dalle de béton et enfin commencer à travailler sur notre charpente. En fait, je devrais plutôt dire « il » puisque c'est Eric qui a pris deux mois de congé pour planer, marquer et tailler l'ensemble de la charpente avec l'aide de France Lefebvre, un charpentier traditionnel de La Motte qui lui a transmis son savoir sur la technique tenons-mortaises, une technique de charpenterie sans clous ni vis. Une fois la charpente prête, il ne restait plus qu'à la monter, ce qui fut fait en une fin de semaine sous forme de corvée à laquelle une trentaine de personnes, dont plusieurs membres de la famille, ont participé.

1 2 3 Corvée de charpente (juin 2007)

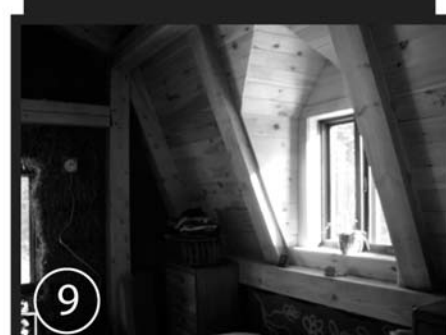
4 5 Première corvée de paille (juin 2007)

Nous étions donc enfin prêts à recevoir les ballots de paille qui allaient devenir l'isolation de nos murs. Comme nous savions que nous en aurions besoin avant la récolte, nous avons réservé les 700 ballots nécessaires l'été précédent à un cultivateur d'orge de Notre-Dame-du-Nord qui les a entreposés tout l'hiver. Il nous fallait absolument des ballots de qualité, c'est-à-dire secs et compacts puisqu'ils allaient être empilés comme de grosses briques et ensuite recouverts de crépis de chaque côté. Bref, des murs on ne peut plus écologiques puisque fabriqués à partir de deux déchets : la paille, un déchet de l'agriculture des céréales et l'argile, que l'on retrouve en très grande quantité dans la région et dont personne ne veut. Et tout cela en étant les plus efficaces à ce jour avec un facteur isolant de R-40 à R-50.

Deux autres corvées ont suivi soit une pour monter la paille et l'autre pour la recouvrir de barbotine d'argile, une couche de préparation qui permet ensuite au crépis d'argile d'adhérer au mur. Lorsque fut le temps de choisir le type de plancher qui allait recouvrir notre rez-de-chaussée, le plancher d'argile s'est une fois de plus avéré le choix le plus écologique et donc celui pour lequel nous avons opté. Il nous aura fallu plus de 500 heures pour réaliser ce plancher constitué uniquement d'argile et de sable, le tout appliqué à la truelle, rien de moins! Plusieurs couches d'huile de lin ont ensuite été appliquées afin de durcir et d'imperméabiliser celui-ci. Des tuyaux d'eau ont également été insérés dans ce plancher pour en faire un plancher chauffant. L'eau qui y circule est d'abord préchauffée par un serpentin de tuyaux de cuivre qui passe dans le foyer de masse et qui est ensuite redirigée vers une bouilloire électrique qui compense jusqu'à la température désirée.

Pourquoi avoir opté pour un foyer de masse? Pour plusieurs raisons, mais principalement pour ses caractéristiques écologiques puisqu'il s'agit d'un foyer constitué de pierres réfractaires qui accumulent la chaleur et la redistribuent pendant plusieurs heures. Son fonctionnement est complètement à l'opposé d'un foyer à combustion lente puisqu'il suffit de deux gros feux vifs par jour, espacés dans le temps et qui brûlent à plus de 1000 degrés Celsius permettant ainsi la combustion de la presque totalité des polluants habituellement associés aux poêles à bois. Et pour la finition du foyer, nous sommes parvenus à mettre la main sur des pierres plates à Montbeillard, tout près de chez nous, que nous avons choisies, une par une, afin d'obtenir le look désiré.

Le temps, le fameux temps, est donc une fois de plus la pierre angulaire de toute cette aventure. Malgré toute l'aide reçue, il nous aura fallu deux ans à partir de la corvée de charpente pour emménager officiellement dans notre maison. Et pourtant, le terme «chantier» colle encore parfaitement à l'état actuel de la maison. Parce qu'il faut aussi savoir qu'au début du projet, nous n'étions qu'un couple, mais qu'entre temps deux enfants ont vu le jour. C'est dire à quel point il s'agit d'un projet de longue envergure ou comme quelqu'un m'a déjà dit : d'un projet de vie!



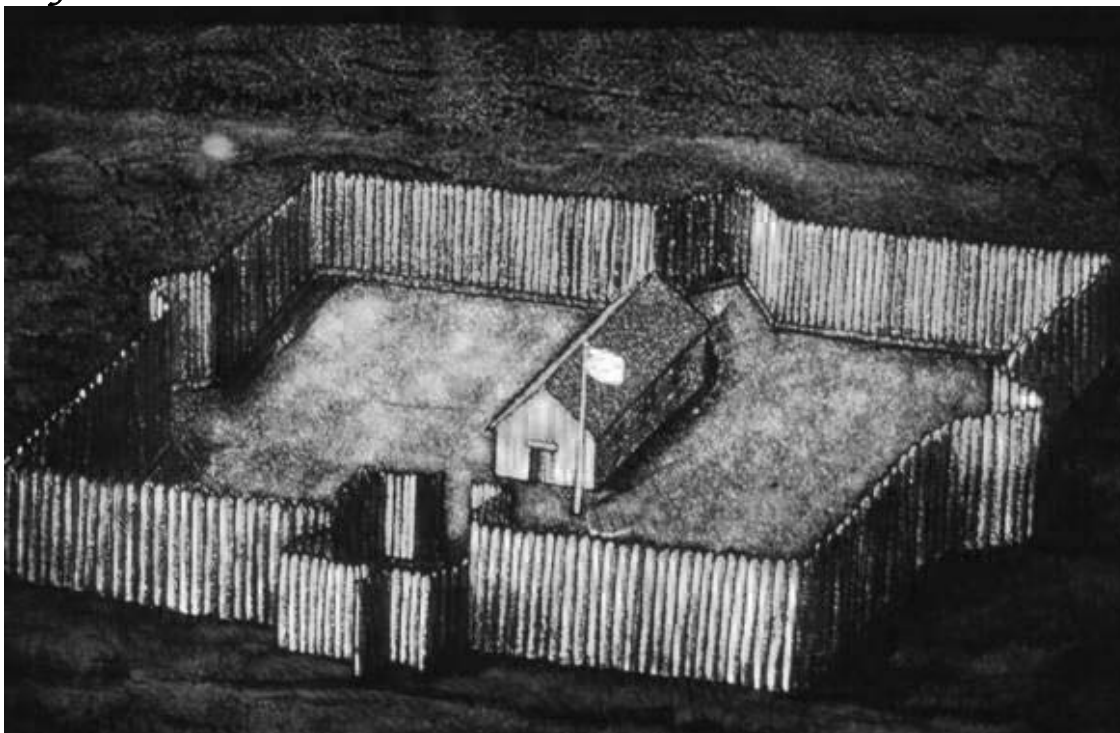
6 7 Maison vue de l'extérieur et plancher d'argile (juin 2009)

8 9 10 Foyer de masse, lucarne d'une chambre et salle à manger (janvier 2010)

Fort Chambly

En 1665, le roi de France Louis XIV envoie en Nouvelle-France le régiment de Carignan Salières. La mission de ce régiment était de lancer une offensive générale contre les tribus iroquoises alliées des anglais.

1^{er} fort :



L'un des officiers du régiment de Carignan s'appelait le capitaine Jacques de Chambly (d'où origine le nom de la ville) et sa mission était de construire un fort en bois sur la rivière des iroquois (aujourd'hui rivière Richelieu)

Le site choisi pour le fort fut les rapides de la rivière. Il le nommera Fort Saint-Louis en l'honneur de saint patron de la famille royale de France.

Donc le fort construit le 25 août 1665 avait 144 pieds x 144 pieds, entouré d'une palissade de quinze à vingt pieds de hauteur et une seule porte protégée par un tambour sur un côté et un redan sur les trois autres côtés. À l'intérieur quelques bâtiments qui servaient de logis pour les soldats et une redoute.

2^e fort :

Ce fort faisait partie d'un réseau de cinq forts construits le long de la rivière Richelieu jusqu'au lac Champlain. Ils servaient de places fortes et de ravi-

taillement au cours des raids dirigés contre les Agniers de la grande nation iroquoise. On maintient une petite garnison jusqu'en 1675. Ensuite le fort est abandonné.

C'est entre 1687 et 1693 qu'un deuxième fort aurait été construit. En 1689, le capitaine Raymond

Blaise sieur des bergères remplace le capitaine François Duplessis Faber comme commandant de fort. Il restera en poste jusqu'en 1696. Il arrivera avec son légendaire chien « Niagara » fidèle compagnon, chien de garde et courrier du roi. Il deviendra vite le héros dans le triangle des forts entre la Prairie, Chambly et Boucherville.

Ce fort a brûlé accidentellement au cours de l'hiver 1702.

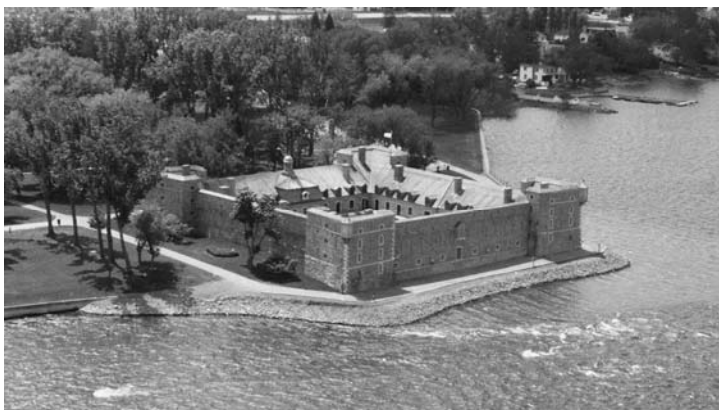
3^e fort :

Un troisième fort en bois fut érigé par les troupes régulières. Cependant ce fort ne peut résister aux attaques de l'artillerie lourde des anglais.

C'est pourquoi en 1709, pour améliorer son efficacité, le gouverneur de l'époque le marquis Philippe de Rigaud de Vaudreuil ordonne de remplacer la palissade en bois par une muraille en pierres. Par la suite, de 1701 à 1711 le fort est construit en pierre. Toutefois ce fort ne put résister aux tirs d'artillerie lourde des anglais.

4^e fort :

En fait, c'est le même fort de pierres mais retapé au fil des ans. Curieusement le quatrième fort Chambly ne sera jamais attaqué et tombera entre les mains des britanniques en septembre 1760 après la capitulation de la Nouvelle-France.



Ce qui se serait produit, c'est que lors de l'invasion britannique de la Nouvelle-France par le lac Champlain, les troupes anglaises utilisèrent un bouclier humain pour prendre le fort.

Ainsi, nous pouvons lire à la page 95 de l'auteur Réal Fortin, dans « le fort de Chambly » : « le jeudi 4 septembre au matin, un détachement est parti vers Chambly; ils étaient environ un millier d'hommes commandés par le colonel Derby. Sans perdre de temps, un détachement se rend dans chaque maison pour y chercher les femmes et leurs enfants. On les conduit devant le fort pour former une muraille humaine devant les assiégeants. Aussitôt, les défenseurs cessent leurs tirs et regardent avec effarement le déroulement des événements.

Dès que tout est mis en place, le brave « Derby » donne l'ordre à ses hommes de faire feu au-dessus des têtes des otages. Lusignan commandant du fort envoie un émissaire. Derby répond que s'ils ne se rendent pas immédiatement, il les soumettra tous (la garnison aussi) par les armes.

C'est pour cela que d'autres auteurs, croyant à la propagande anglaise, ont répandu l'idée que le fort se rendit aux anglais sans combattre.

Quelques mois plus tard, les troupes françaises quittent définitivement l'Amérique. À partir de là, le fort Chambly loge une garnison anglaise qui l'abandonne en octobre 1775 lors de l'invasion par les américains. Ces derniers occupent le fort pendant quelques mois et ensuite se retirent après la défaite sur Québec.

Au début de la guerre de 1812, les anglais (maintenant on peut les appeler les canadiens puisqu'il y avait parmi la garnison beaucoup de canadiens français qui se sont joints aux britanniques), donc les britanniques y aménagent un important complexe militaire qui y a logé une forte garnison de 6 000 hommes.



Par la suite, le fort perd de son importance militaire quand disparaît la menace d'une nouvelle guerre entre le Canada et les États-Unis. Le fort fût abandonné à la fin des années 1850.

La restauration de ce fort est l'œuvre de monsieur Joseph Dion qui s'attache au vieux fort en ruine et entreprend en 1881 de sauver ce qui, à ses yeux, est un véritable monument historique. Journaliste de profession, il a écrit plusieurs articles sur le sujet et obtient finalement des fonds du gouvernement Canadien pour restaurer le bâtiment.

Monsieur Dion meurt au fort Chambly après y avoir habité pendant près de 35 ans. À son décès, le fort est confié à Parcs Canada.

Références :

- le fort Chambly par Réal Fortin, édition septentrion 2007
- Le rôle du fort Chambly dans le développement de la Nouvelle-France 1665-1760 par Cyrille Gélinas 1977, Ottawa Ministère des approvisionnements et services .

Yvon Beaulé, président ♦



Rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2009

Solde en banque au 31 décembre 2008

878,15

<u>Recettes :</u>	Cotisation 2007 (1 membre régulier)	20,00
	Cotisation 2008 (2 membres réguliers)	40,00
	Cotisation 2008 (1 membre bienfaiteur)	30,00
	Cotisation 2009 (73 membres réguliers)	1 450,00
	Cotisation 2009 (22 membres bienfaiteurs)	660,00
	Cotisation 2010 (50 membres réguliers)	995,00
	Cotisation 2010 (10 membres bienfaiteurs)	295,00
	Commandite anonyme	300,00
	Don	10,00
	Vente d'objets promotionnels	225,00
	Rassemblement 25 et 26 juillet à Rouyn-Noranda ...	6650,00
	Échange chèques des U.S.A.	6,46

Total :

10 681,46

Total des revenus

11 559,61

<u>Déboursés :</u>	Cotisation à FFSQ	235,32
	Publication Le Bolley #41 et #42	850,18
	Inscription des délégués au Congrès FFSQ 2008	429,14
	Frais de téléphone 2 mars et 31 août	573,18
	Frais de poste et livraison	153,90
	Papeterie et photocopie et secrétariat	169,14
	Déclaration annuelle des compagnies	32,00
	Location de la case postale 214	48,00
	Activité Rouyn-Noranda 2009	5 668,95
	Site Web	373,49
	Frais bancaire	4,70
	Objets promo. Plaques reconnaissance et fleurs	670,60

Total :

9 208,60

Solde en banque au 31 décembre 2009

2 351,01

Jacques Beaulé, trésorier

Rapport d'activités 2009

Une réunion régulière du conseil d'administration par téléconférence a été tenue le 2 mars 2009. Étaient présents neuf administrateurs et Yvan Beaulé. Nous avons procédé aux affaires courantes et mis la touche finale au programme de la rencontre des 24, 25 et 26 juillet 2009 à Rouyn-Noranda.



Rencontre annuelle les 24, 25 et 26 juillet 2009 sous le thème des pionniers Beaulé à Rouyn-Noranda et pour fêter ensemble le 20^e anniversaire de notre association. Voir le superbe « Le Bolley » # 42 de 24 pages préparé par Louise et Marcel. Mille mercis à tous les participants.

La participation au congrès de la Fédération des familles-souches du Québec qui avait lieu à Trois-Rivières les 25 et 26 avril 2009.

Assemblée générale le 25 juillet 2009 dont vous pouvez lire le procès-verbal en page 13 dans ce numéro #43.



Élue lors de cette assemblée, au conseil d'administration Louise Boutin de Sherbrooke.

Une réunion régulière du conseil d'administration a été tenue le 25 juillet 2009 à la salle des Moose de Rouyn-Noranda.

Une réunion régulière du conseil d'administration a été tenue le 31 août 2009 sous forme de conférence téléphonique, étaient présents neuf administrateurs et Yvan Beaulé. Nous avons procédé aux affaires courantes et fait un retour sur notre rencontre 2009 et se féliciter de la bonne tenue financière de la rencontre et de l'association. Nous avons aussi mandaté un comité composé de Paul-Émile, Yvon et si besoin Louise et Marcel pour la rencontre 2010.

La publication de deux numéros du « Le Bolley » réalisé grâce à la participation de nombreux membres. Nous vous en remercions et nous vous encourageons à continuer.

Jacques Beaulé, trésorier

Marcel Beaulé, secrétaire

Le conseil d'administration de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.

**est heureux de convoquer ses membres à leur
dix-neuvième assemblée générale qui se tiendra
le samedi 4 septembre 2010 à 9 h 30
au Centre Des Aînés
1390, avenue Bourgogne
Chambly Québec.**

Ordre du jour

- 19.1 Mot de bienvenue du président et présentation des membres.
- 19.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
- 19.3 Ouverture de l'assemblée et acceptation de l'ordre du jour.
- 19.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la dix-huitième assemblée générale des membres tenue le samedi 25 juillet 2009 à la salle des Moose au 152 Perreault Est à Rouyn-Noranda.
- 19.5 Présentation et acceptation des rapports 2009
 - A) Rapport financier b) Rapport d'activités
- 19.6 Ratification des actes des administrateurs.
- 19.7 Élection des membres du conseil d'administration 2010-2011
Les administrateurs en fin de mandat sont :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Yvon Beaulé Prés. (115) | 6. Marcel Beaulé Sec. (219) |
| 2. Gilles Beaulé V.P. (19) | 7. Stéphane Beaulé Adm. (236) |
| 3. Irénée Beaulé Adm. (143) | 8. Jean-Jacques Beaulé Adm. (227) |
| 4. Jacques Beaulé Trés. (6) | 9. Norman Murphy Adm. (23) |
| 5. Paul-Émile Beaulé Adm. (283) | 10. Gaétane Côté V.P. (235) |
| | 11. Louise Boutin Adm. |

Le conseil d'administration est composé d'un nombre indéterminé de membres. Les termes étant de deux années, les administrateurs sortant sont les numéros 2, 3, 4, 6, 8 et 9 qui sont en fin de mandat.

- 19.8 Programme de la journée
- 19.9 Autres sujets :
- 19.10 Date et lieu de la prochaine assemblée générale (2011)
- 19.11 Levée de l'assemblée.

Procès-verbal de la dix-huitième assemblée générale des membres tenue le samedi 25 juillet 2009 à la salle des Moose au 152, Perreault Est à Rouyn-Noranda.

Étaient présents une trentaine de membres dont sept administrateurs, tous ont signé le registre de présence. Les seuls absents : Stéphane Beaulé de Lac-Mégantic, Irénée Beaulé de Montréal et Paul-Émile Beaulé de Beloeil.

1. Yvon souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et invite les participants à se présenter.
2. Il est proposé par Yvan qu'Yvon soit le président de l'assemblée et que Marcel agisse en tant que secrétaire. Il est appuyé par Louise Boutin. **Accepté**
3. Il est proposée par Aurore Beaulé et appuyée par Diane Isabel de laisser le point 9 ouvert. **Accepté.** Jean-Guy Langlois propose d'accepter l'ordre du jour tel qu'amendé, appuyée par Suzanne Fortin. **Accepté**
4. Le mauvais procès-verbal ayant été imprimé, le point est reporté plus loin dans la journée.
5. Il est proposée par Aurore Beaulé et appuyée par Cathy Beaulé que les rapports financiers 2008 et d'activités 2008 soient acceptés tel que lu. **Accepté**
6. Il est proposé par Jean-Guy Langlois et appuyé par Michel Beaulé que les actes des administrateurs de l'année 2008/2009 soient ratifiés tel que présenté. **Accepté**
7. Yvon propose que Jean-Guy Langlois agisse en tant que président d'élection il est appuyé par Diane Isabel. Il est aussi proposé par Jacques et appuyé par Gilles que Marcel agisse comme secrétaire. **Accepté**

Jacques propose Yvon Beaulé, il est appuyé par Aurore.

Michel propose Gaétane Coté, il est appuyé par Diane Isabel.

Gilles propose Stéphane Beaulé, il est appuyé par Jacques.

Gaétane Coté propose Paul-Émile, elle est appuyée par Yvon.

Yvon propose Carmen Murphy, il est appuyé par Lucette Langlois.

Jacques propose Louise Boutin, il est appuyé par Diane Isabel.

Yvon propose Michelle, il est appuyé par Lise Langlois.

Jean-Guy Langlois propose la fin des mises en candidature. Il est appuyé par Jacques.

Michelle Beaulé refuse.

Louise Boutin accepte.

Carmen Murphy refuse.

Paul-Émile n'est pas présent (réponse différée).

Stéphane Beaulé accepte. (réponse apportée par Gilles)

Gaétane Coté accepte.

Yvon Beaulé accepte.

8. Yvon explique le programme de la fin de semaine.
9. Norman Murphy propose de remettre le vote sur l'acceptation du procès-verbal de l'assemblée de 2008 à l'heure du souper pour permettre d'imprimer ce dernier et de laisser le temps aux membres de le lire. Yvon seconde la proposition. **Accepté.**
10. Yvan propose Chambly pour la réunion 2010, il est appuyé par Jacques. **Accepté**

Ajournement de la réunion à 10 h 50.

Reprise de la réunion à 18 h 05.

Jean-Guy Langlois propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale 2008.

Norman Murphy l'appuie. **Accepté**

11. Jean-Guy Langlois propose la levée de l'assemblée à 18 h 15.

Programme de la journée

Rencontre des Beaulé 2010

Le samedi 4 septembre 2010

Comité organisateur : **Paul-Émile Beaulé et Yvon Beaulé**

LIEU DE RENCONTRE : Centre Des Aînés – 1390, avenue Bourgogne, Chambly, Québec

9 h 30 – 12 h	Assemblée générale suivit d'un conseil d'administration	Centre Des Aînés
12 h – 14 h 15	Dîner Tirage d'un forfait	Centre Des Aînés
14 h 30 – 17 h 30	Visite du Fort de Chambly Visite des écluses de Chambly	Site du Fort de Chambly
8 h	Souper	Centre Des Aînés

Instructions supplémentaires :

Voici les liens pour les activités :

<http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/qc/fortchambly/index.aspx>

<http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/qc/chambly/natcul/natcul2/natcul2d.aspx>

REPAS

DÎNER : Buffet froid

SOUPER : Soupe, Salade, Poulet à la portugaise ou Bavette de bœuf, Dessert, Café ou Thé.

Tarif pour la journée : 50 \$ par adulte \ 20 \$ par enfant de 4 à 12 ans \ enfant moins de 4 ans gratuit.

SOUPER SEULEMENT : 35 \$ par adulte et 15 \$ par enfant

P.-S. Veuillez prendre note que c'est le Festibière de Chambly le même weekend qui se déroule sur le site du Fort Chambly et aussi très belle pistes cyclables pour les amateurs de vélo.

Rencontre 2010



Ci-dessus une écluse de Chambly.

Ci-contre le Fort Chambly.

Tirage d'un forfait

Comme par les années passées, nous effectuerons le tirage d'un forfait d'une valeur de 50 \$ parmi tous les participants qui nous auront fait parvenir leur bulletin d'inscription pour la journée au complet avant le dimanche 1^{er} août 2010.

Retrouvailles avec Paul Beaulé

Le 9 décembre dernier, j'ai rencontré en tête à tête notre ex-président monsieur Paul Beaulé de Québec. À mon invitation, nous nous sommes retrouvés au Château Bonne Entente à Ste-Foy pour un bon dîner. Le but de la rencontre était, bien sûr, pour lui remettre l'hommage qui lui a été donné lors de notre assemblée générale à Rouyn-Noranda le 25 juillet 2009, soit la plaque en cuivre de la mine Noranda remise pour ses services rendus à l'association des Beaulé au cours des années.

Nous avons eu une bonne discussion franche et honnête, nous nous sommes rappelés les premiers moments de l'association à Québec et bien sûr avons fait le tour de toutes les personnes qui à Québec ont participé au développement de notre association.

Ça lui a fait un grand plaisir de recevoir cet honneur et il vous remercie et vous fait ses salutations.

Je l'ai invité à se joindre à nous lors de notre



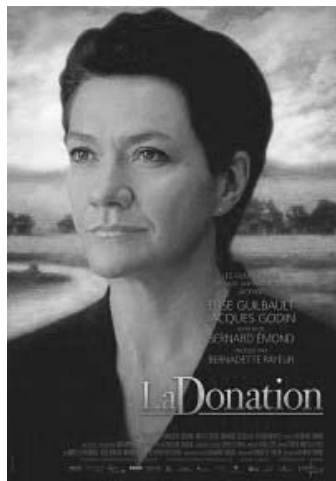
prochaine assemblée à Chambly.

À bientôt, au plaisir de se voir le 4 septembre prochain.

Yvon Beaulé, président

De tout... de partout...

Luce Beaulé au cinéma !



Luc Beaulé, le père de Luce (voir le bulletin #29 page 14) nous transmet les coordonnées de la bande-annonce du film québécois « La Donation » dans lequel Luce y tient un rôle.

<http://www.cinoche.com/films/donation/index.html>

Un livre signé Patricia Côté

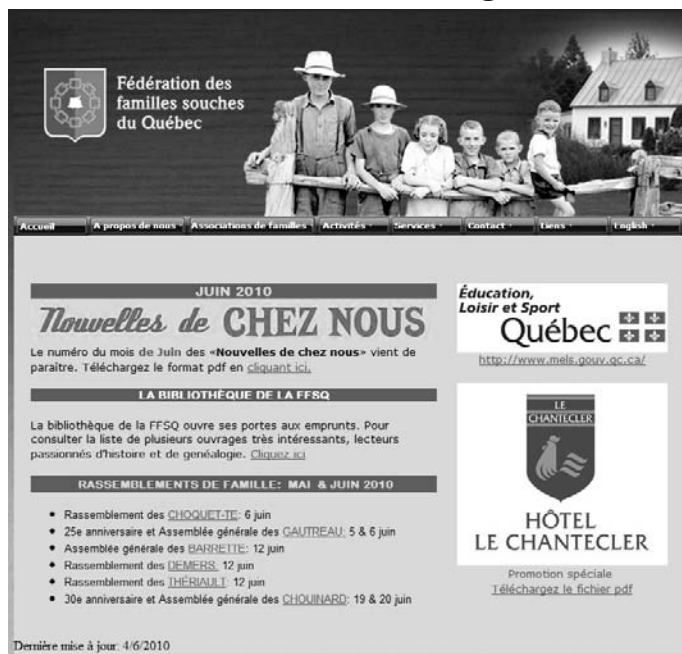
Art dramatique



Patricia ajoute une corde à son arc (bulletin #24 page 20). Patricia Côté est officiellement auteure, son premier livre « L'art dramatique, une partie de plaisir » vient d'être publié par les Éditions de L'Envolée. Elle prépare actuellement une deuxième publication en théâtre. Nous savons que tu as plein d'autres

projets d'écriture, bravo et félicitations. Jacques et Ginette. <http://www.envolee.com/boutique/web/fr/prescolaire/art-dramatique/p17171343.html>

La Fédération des familles-souches du Québec refait son image...



En ligne depuis le jeudi 22 avril, le nouveau site de la Fédération des familles-souches du Québec, a été repensé et mis en production à partir du mois d'octobre dernier.

L'adresse du site est toujours la même : [Www.ffsq.qc.ca](http://www.ffsq.qc.ca)

Congrès Fédération des familles-souches du Québec 2010

Suite à la décision de la Fédération des familles-souches du Québec de tenir les congrès au deux ans, notre association s'est abstenue de déléguer des représentants à l'assemblée générale du 24 avril 2010.

L'absence de notre président, en voyage et l'état de santé de notre trésorier ont motivé cette décision.

L'an prochain, en 2011, ce sera un congrès conventionnel, s'étalant sur tout un weekend, nous choisirons alors des délégués pour cette occasion.

ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE

Origine des noms de famille

Il convient avant tout de définir la notion de nom. Les noms sont divisés en deux ensembles distincts. Les premiers à apparaître dans l'histoire de l'anthroponymie sont les noms individuels, répartis en trois sortes :

Les prénoms (ou noms de baptême) sont ceux que l'on a reçus à la naissance ; on peut en posséder un ou plusieurs.

Les surnoms (ou sobriquets) sont ceux que l'on peut recevoir au cours de sa vie.

Les pseudonymes sont ceux que l'on se donne soi-même, pour une raison ou pour une autre.

Les noms individuels sont attachés aux personnes qui les portent. Ils disparaissent à leur mort sans être transmis à qui que ce soit.

Apparus plus tardivement, les noms collectifs sont ceux qui nous intéressent ici ; il s'agit des noms de famille. À l'heure actuelle, ils sont généralement uniques et demeurent héréditaires.

Afin d'avoir une idée précise du parcours du nom de famille, de ses origines à sa forme actuelle, plusieurs points sont à étudier. Dans un premier chapitre, l'histoire du concept d'identification d'une personne par un nom qui lui est attaché sera évoquée. Dans un deuxième temps, l'origine linguistique des noms fera l'objet d'une étude regroupant les origines des noms français, les origines spécifiques à certaines régions et les noms étrangers. Enfin, nous verrons les différents types de noms de famille : ceux formés à partir de prénoms, de surnoms, ceux exprimant la parenté et ceux d'origines incertaines, pour terminer en évoquant le cas des noms à particule.

Dans la plupart des civilisations antiques, un seul nom servait à désigner l'individu. Ce nom restait attaché à la personne de sa naissance à sa mort, sans être toutefois héréditaire.

Seuls les Romains utilisaient un système de trois noms : le prénom, le gentilice (nom du groupe de familles) et le cognomen (surnom, devenu nom de famille). Cependant, les gens du peuple ne portaient en général que deux noms : le prénom et le cognomen.

Avec l'expansion romaine, le système à trois noms s'est étendu sur tout l'Empire et notamment la Gaule.

Les invasions barbares du cinquième siècle détruisent l'Empire romain d'Occident et font disparaître le système à trois noms de la Gaule.

En effet, les populations adoptent alors la coutume des vainqueurs, qui était la leur avant l'arrivée des Romains. Ils ne portent désormais qu'un nom individuel, qui ne se transmet pas d'une génération à l'autre. Ce système va perdurer jusqu'au dixième siècle.

C'est en effet au dixième siècle que le processus de création des noms de famille s'amorce. Face aux problèmes engendrés par un trop grand nombre d'homonymes, le nom individuel est peu à peu accompagné par un surnom. Avec l'usage, ce surnom tend à devenir héréditaire. Ce phénomène se rencontre d'abord parmi les familles nobles, puis s'élargit à l'ensemble de la population à partir du douzième siècle.

A partir du quinzième siècle, un long processus de fixation des noms de famille s'amorce. Par ailleurs, le pouvoir politique s'intéresse à la question et réglemente progressivement l'existence des noms de famille.

En 1474, Louis XI interdit de changer de nom sans une autorisation royale.

En 1539, François I^{er} promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêt. Celle-ci rend obligatoire la tenue de registres d'état civil. Cette tâche est confiée aux curés, le Clergé constituant la seule « administration » présente dans tout le royaume. En fait, la décision royale officialise et généralise une pratique déjà en usage depuis le siècle précédent, principalement dans les villes.

Avec la Révolution française, la tenue de l'état civil quitte le cadre de la paroisse. Elle passe désormais dans les attributions de l'État et se fait à la mairie de chaque commune.

La loi du 6 fructidor de l'an II (23 août 1794) interdit de porter d'autre nom et prénoms que ceux inscrits à l'état civil. Cependant, le Conseil d'État peut

Comment vont nos arbres ?



Au mois d'août 2008 à Saint-Henri-de-Lévis, un érable Drumondi est planté par l'association en souvenir de notre ancêtre Jacques Bolley. Notre président, Yvon Beaulé, est passé le voir dernièrement. Comme nous pouvons le voir sur la photo ci-haut, il est en pleine forme et a bien pris racine au pays de nos ancêtres.

Au mois de juillet 2009, un érable argenté est planté à Rouyn-Noranda. Malheureusement, ses racines n'avaient pas la vitalité des pionniers Beaulé qui s'établirent en Abitibi. Le fournisseur le remplacera bientôt, souhaitons qu'il sera plus vigoureux.

Pour que vainque le souvenir sur l'oubli

Père, mère, grands-pères, grands-mères,
Arrière-grands-parents et précédents
De votre rencontre sommes les enfants
Dans nos veines coule votre sang
Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
Naît et renaît un être de vous, ancêtres
Histoires connues ou inconnues
Parents connus ou inconnus
Vous êtes nos racines
Vous êtes nos origines
De vous est venue la vie
En nous elle se poursuit
Qu'importe la terre de vos pères
Qu'importent les chemins parcourus
Nous vous sommes reconnaissants, ancêtres
D'avoir imprimé dans nos êtres
Le connu ou l'inconnu de votre vécu
Le certain et l'incertain de votre destin
D'origine bretonne ou sauvageonne
De souche terrienne ou amérindienne
L'esprit de la vie par vous a jailli
Votre descendance grandit dans ce pays
Ancêtres, nous tenons à affirmer aujourd'hui
L'idéal et la fierté que vous nous avez transmis



Ils nous ont quittés... *Toutes nos sympathies aux familles !*

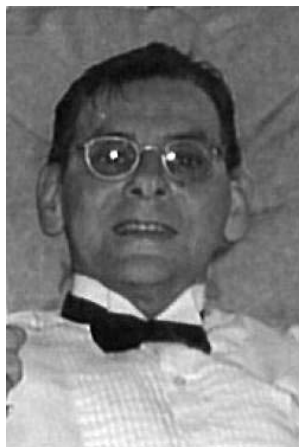


Le 7 décembre 2009, à Windsor Ontario, est décédé Arthur Beaulé, époux de Cécile Lafrance, fils de Eugène de Claudia Cameron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Jacques, René, Jacqueline, Éveline, Roger et Michel. (ligné : Eugène, Alphonse, François-Dacis, Jean-

Baptiste, Jacques, Lazare)



Le 15 janvier 2010 est décédé monsieur Lionel Houle à l'âge de 91 ans et 3 mois. Il était l'époux de feu Simone Beaulé domiciliée à Lac-Mégantic, autrefois de Piopolis.



À la Maison Aube-Lumière, le 3 février 2010, à l'âge de 58 ans, est décédé monsieur Michel Beaulé, fils de feu Léo-Paul Beaulé et de Léone Martineau, époux de Lorraine St-Pierre, demeurant à Sherbrooke. Outre son épouse et sa mère, il laisse dans le deuil, ses enfants : Sébastien, Stéphanie, Daniel et Chantal. Sa petite-fille Noémie; ses tantes :

Pauline et Marguerite; sa sœur Lilianne et son frère Jean, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

(ligné : Léo-Paul, Georges, Honoré, Honoré, Augustin, Jacques, Lazare)



Au C. S. S. S. du Granit de Lac-Mégantic, le jeudi 4 février 2010 à l'âge de 68 ans et 10 mois est décédée madame Jeanne Beulé Duquette, épouse de M. Zoël Duquette, demeurant à Ste-Cécile-de-Whitton.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants :

Lucie (Roland Compagnat), Gisèle (Donald Allard), Nicole (Yvan Rouillard), feu Jean, Manon. Elle était la fille de feu Louis Beulé et feu Émilienne Boulanger. Elle était la soeur de : Gérard, Antonio, feu Marcel, Louise

(lignée : Louis, Edmond, François-Dacis, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare)



Est décédé à la Maison de la Source Gabriel de Val-d'Or le 8 mai 2010, à l'âge de 80 ans, M. Romain Labonté, domicilié à Val-d'Or.

M. Romain Labonté laisse dans le deuil son épouse : madame Gisèle Beulé; ses enfants : Serge (Mélodie Labonté) de Sharbot Lake Ont., Roger (Jeanne D'Arc Morin) de Mazatlan au Mexique, Mo-

nique (Jean-Luc Le Moignan) de Val-d'Or, Nicole (Mario Normandeau) de Lebel-sur-Quévillon, Renée (Robert Brousseau) de Beaudry et Christine de Québec : ses petits-enfants; Guillaume, Sophie, Dominic, Geneviève, Jean, Yanick, David, Vincent, Olivier, Gabriel et Arianne; ses arrière-petits-enfants : Mahéra, Liam et Alie; ses frères et soeurs : Jérôme de Val-d'Or, Denis de Pointe-Fortune, Agathe de St-Colomban et François de Laval; il était également le frère de feu Octave, feu Réal, feu Gilles et feu Guy; ses beaux-frères, belles-soeurs, ses neveux et nièces.



La Fédération des familles-souches du Québec est heureuse de vous annoncer sa présence aux Fêtes de la Nouvelle-France SAQ du 4 au 8 août 2010.

C'est sous le thème « La famille » qu'une cinquantaine de kiosques seront disponibles pour les associations de familles désirant participer à cette activité connue et reconnue.



Bravo et félicitations aux parents

Gilles Beulé et Diane Isabel sont fiers de nous présenter leur petit-fils Benjamin Beulé né le 3 juillet 2009 à Lac-Mégantic.

Sur la photo, nous pouvons voir le petit Benjamin dans les bras de ses parents : son père Jean-François et sa mère Mélanie Lareau.

Lignée : Benjamin, Jean-François, Gilles, Rodolphe, Eugène, Alphonse, François-Dacis, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare)

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Publié par l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.
Édité par la Fédération des familles-souches québécoises inc
C.P. 6700, Succ. Sillery, Ste-Foy (Québec) G1T 2W2
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER